

Original : anglais

Référence du document :	Document d'information 1
Titre :	Objectif et mode d'organisation de la RTMCFA4
Auteur(s) :	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

Synthèse/brève description/principaux points :

Le présent document d'information vise à donner une vue d'ensemble des objectifs de la Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture (RTMCFA), ainsi que des informations générales concernant le mode d'organisation et les conclusions de la réunion.

La 4^e Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture (RTMCFA4) réunit des spécialistes techniques et scientifiques océaniques des ressources halieutiques côtières et aquacoles pour leur permettre de débattre des carences, besoins, enjeux et perspectives scientifiques et techniques d'importance propres à ce secteur.

La RTMCFA4 a pour objectif premier d'examiner certains des grands enjeux techniques propres aux pêches côtières et à l'aquaculture ainsi que de proposer des solutions afin de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources fondée sur des données scientifiques et de promouvoir un accès plus équitable à ces ressources en présentant les enseignements tirés de la « phase de réponse » à la pandémie de COVID-19 de même qu'en déterminant les approches et les priorités de la « phase de relèvement » dans laquelle la région devrait s'engager en 2021–2022 et au-delà.

La RTMCFA4 sera la première édition comprenant le Dialogue sur la pêche communautaire, organisé par les organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques et axé sur la participation de ces derniers.

Recommandations :

Les participants sont invités :

1. à suggérer des moyens de renforcer l'efficacité des futures éditions de la RTMCFA, qu'elles aient lieu en présentiel, au format hybride ou virtuel, et à en débattre ;
2. à suggérer d'autres noms et acronymes pour la RTMCFA et à en débattre.

Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture

Objet

1. Le présent document d'information vise à donner une vue d'ensemble des objectifs de la RTMCF4, ainsi que des informations générales concernant le mode d'organisation et les conclusions de la réunion.

Introduction

2. En 2017, la dixième Conférence des directeurs des pêches a rétabli la Conférence technique régionale sur les pêches côtières (RTMCF)¹ dans l'optique de réunir des spécialistes techniques et scientifiques océaniques des ressources halieutiques côtières et aquacoles pour leur permettre de débattre des carences, besoins, enjeux et perspectives scientifiques et techniques d'importance propres à ce secteur. Trois réunions ont déjà été organisées : la [RTMCF1 \(2017\)](#)², la [RTMCF2 \(2018\)](#)³ et la [RTMCF3 \(2019\)](#)⁴.
3. À l'occasion de la 4^e Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture ([RTMCF4](#)⁵), une modification a été apportée au titre afin de tenir compte du fait que ces réunions concernent également le secteur de l'aquaculture.
4. Ces quatre réunions ont été financées par le Gouvernement australien (ministère australien des Affaires étrangères), avec le soutien occasionnel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) (UE/Agence suédoise pour le développement international).
5. En 2019, la RTMCF3 représentait la première phase du nouveau processus de définition des orientations stratégiques, de diffusion des informations et de prise de décision pour les pêches côtières et l'aquaculture en Océanie ; ce nouveau dispositif prévoit que les conclusions et recommandations techniques d'importance pour la région circulent de la RTMCF4 aux directeurs des pêches, puis aux ministres des Pêches lors de la Conférence et, le cas échéant, aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum. Ce mode de diffusion des informations est sans incidence sur la gouvernance des orientations stratégiques de la Communauté du Pacifique (CPS), qui relève de son Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) et de sa Conférence. L'approbation du [Cadre régional sur la biosécurité aquatique](#) (2020: HoF12 et RFMM1) et du [Cadre d'action 2021-2025 en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique](#) (2021: HoF13 et RFMM2) par la Conférence des directeurs des pêches et la Conférence régionale des ministres des Pêches en est un exemple récent.

¹ La « Conférence technique régionale sur les pêches côtières » était le précurseur de la Conférence des directeurs des pêches ; 25 RTMCF ont été organisées entre 1952 et 1994. Treize Conférences des directeurs des pêches ont eu lieu entre 1999 et 2021. <https://fame1.spc.int/fr/publications/documents-de-conferences>

² RTMCF1 : <https://fame1.spc.int/en/meetings/240> ou <https://fame1.spc.int/fr/meetings/240> (français)

³ RTMCF2 : <https://fame1.spc.int/en/meetings/241> ou <https://fame1.spc.int/fr/meetings/241>

⁴ RTMCF3 : <https://fame1.spc.int/en/meetings/248> ou <https://fame1.spc.int/fr/meetings/248>

⁵ RTMCF4 : <https://fame1.spc.int/en/meetings/253> ou <https://fame1.spc.int/fr/meetings/253>

4^e Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture

6. La RTMCFA4 aura lieu du 12 au 15 octobre 2021 sous la forme d'une conférence virtuelle.
7. La RTMCFA4 vise à poursuivre le travail engagé lors des trois précédentes éditions et à entretenir la dynamique née de ces réunions. Elle fait suite aux conclusions et aux recommandations issues des 12^e et 13^e Conférences des directeurs des pêches (mai 2020 ; juin 2021) et des 1^{re} et 2^e Conférences régionales des ministres des Pêches (août 2020 ; juillet 2021). Elle s'inscrit également dans le droit fil des orientations définies dans la [Nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires du changement : la Stratégie de Nouméa](#), la [Feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie](#), et permettra d'obtenir des renseignements essentiels en vue de la présentation d'informations aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum par l'intermédiaire du [Rapport annuel de situation sur les pêches côtières](#) (voir aussi [Document de travail 5](#)).
8. La RTMCFA4 a pour objectif premier d'examiner certains des grands enjeux techniques propres aux pêches côtières et à l'aquaculture ainsi que de proposer des solutions afin de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources fondée sur des données scientifiques et de promouvoir un accès plus équitable à ces ressources en présentant les enseignements tirés de la « phase de réponse » à la pandémie de COVID-19 de même qu'en déterminant les approches et les priorités de la « phase de relèvement » dans laquelle la région devrait s'engager en 2021–2022 et au-delà.
9. Les RTMCFA sont l'occasion pour les représentants des États et Territoires membres d'examiner des thématiques prioritaires précises. Au cours des trois premières éditions en présentiel, le mode d'organisation de la Conférence a favorisé la plus large contribution possible des pays, dans le cadre de discussions en groupes et de séances plénières. Ces modalités seront maintenues pour cette quatrième édition, mais, compte tenu de la nature virtuelle de la réunion, les débats porteront sur un nombre limité de thématiques hautement prioritaires.

Dialogue sur la pêche communautaire

10. La RTMCFA4 sera la première édition comprenant le Dialogue sur la pêche communautaire, organisé par les organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques et axé sur la participation de ces derniers.
11. Ce Dialogue aura lieu le 13 octobre 2021 sous la forme d'une réunion virtuelle. Dans la mesure où il s'agira du premier débat de ce genre, il sera mené sous l'impulsion d'une coordonnatrice indépendante ; les représentants des organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques sont invités à s'investir totalement lors de la plénière et des discussions de groupe.
12. Le Dialogue sur la pêche communautaire a pour objectif de donner aux organisations de la société civile et aux autres acteurs non étatiques la possibilité de transmettre des informations, de donner des conseils et de faire connaître leurs principaux besoins aux directeurs des pêches, par l'intermédiaire de la RTMCFA, afin de contribuer à sensibiliser les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum aux questions et aux besoins prioritaires en lien avec l'utilisation durable des ressources halieutiques côtières. Il constitue également une occasion de faire part des expériences vécues et des enseignements tirés dans le cadre des initiatives communautaires visant à renforcer les efforts de préservation d'écosystèmes productifs et sains de même que de leurs ressources halieutiques, essentielles au bien-être des communautés côtières. La discussion portera sur des questions ayant une dimension commune à toutes les pêcheries côtières pilotées par les communautés dans la région.

13. Dans la mesure où il s'agira du premier Dialogue sur la pêche communautaire, il sera principalement axé sur la mise en place de bases administratives adaptées pour les futures éditions. Les participants sont invités à formuler des conseils et des recommandations concernant les modalités des prochains Dialogues sur la pêche communautaire sur les sujets suivants :
- mandat du Dialogue sur la pêche communautaire dans le cadre de l'ordre du jour de la RTMCFA ;
 - modalités d'organisation du Dialogue sur la pêche communautaire ; et
 - procédures de sélection des participants aux prochains Dialogues sur la pêche communautaire.
14. *Contexte du Dialogue sur la pêche communautaire* : Lors de leur session extraordinaire de 2019, les ministres des Pêches des pays océaniques ont prié la CPS de faire réaliser une évaluation devant donner lieu à des options et à des recommandations concernant un nouveau mécanisme destiné à améliorer la participation de la société civile et des autres acteurs non étatiques afin de donner effet à la décision des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique concernant les pêches côtières (Communiqué du 47^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, para. 10, 2016⁶).
15. Les directeurs des pêches des pays membres de la CPS, les anciens participants au Groupe de travail régional sur les pêches côtières, des représentants de la société civile, le personnel de la CPS et d'autres parties prenantes ont été consultés pendant l'évaluation indépendante. Le mécanisme final proposé (sous le nom de « Dialogue sur la pêche communautaire ») a été examiné, approuvé et entériné par les participants à la 12^e Conférence des directeurs des pêches (mai 2020), puis entériné par les participants à la 1^{re} Conférence régionale des ministres des Pêches (août 2020).

Rapport

16. La RTMCFA4 rendra compte de ses travaux à la 14^e Conférence des directeurs des pêches, prévue début 2022, qui sera également saisie des conclusions du Dialogue sur la pêche communautaire.
17. Le rapport officiel de la réunion, appelé « relevé de conclusions et d'actions », se présentera sous la forme d'un résumé des décisions, conclusions et recommandations énoncées par la Présidence et adoptées par consensus. Ce relevé de conclusions et d'actions comprendra également les conclusions du Dialogue sur la pêche communautaire. Il contiendra une partie distincte axée sur un nombre limité de conclusions spécifiques hautement prioritaires, qui seront soumises à la 14^e Conférence des directeurs des pêches pour examen et décision.

Aperçu de l'ordre du jour provisoire

18. Du fait de la nature virtuelle de la RTMCFA4, l'organisation des travaux et l'ordre du jour ont été modifiés pour tenir compte des contraintes liées à ces nouvelles modalités de travail. En outre, à la demande de la 13^e Conférence des directeurs des pêches, la durée de la réunion a été ramenée à quatre jours. La réunion se tiendra sur la plateforme Zoom et sera organisée en deux séances de deux heures par jour, entrecoupées d'une pause. Outre les séances

⁶ Communiqué du Forum, 47^e Sommet du Forum des îles du Pacifique, Pohnpei, États fédérés de Micronésie, 8–10 septembre 2016, http://www.forumsec.org/wp-content/uploads/2016/09/2016-Forum-Communique_-_Pohnpei_-FSM_-8-10-Sept.pdf.

plénières, les participants prendront part, au besoin, à des travaux de groupe pendant certaines séances. En raison des différents fuseaux horaires et de la ligne de changement de date, la réunion se tiendra du mardi 12 au vendredi 15 octobre 2021 (9 h - 14 h 30, heure de Nouvelle-Zélande/GMT +11).

19. Une synthèse de l'ordre du jour provisoire, dont la dernière version est disponible sur le [site Web de la RTMCFA⁷](#), est présentée ci-après :

Première journée (12 octobre) :

- Ouverture de la réunion ; synthèse des priorités et des besoins dans le domaine des pêches côtières
- *Séance technique sur les pêches côtières 1* : Appuyer l'intégration des systèmes de données électroniques aux pêches côtières dans l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques
- *Séance technique sur les pêches côtières 2* : Renforcer les capacités pour une gestion efficace des ressources halieutiques côtières

Deuxième journée (13 octobre) :

- Ouverture du Dialogue sur la pêche communautaire
- *Dialogue sur la pêche communautaire - séance 1* : Dialogue sur la pêche communautaire : mandat et modalités d'organisation
- *Dialogue sur la pêche communautaire - séance 2* : Mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique

Troisième journée (14 octobre) :

- Synthèse des priorités et des besoins dans le domaine de l'aquaculture
- *Séance technique sur l'aquaculture 1* : Planification des risques pour l'aquaculture océanique
- *Séance technique sur l'aquaculture 2* : Besoins, priorités et orientations futures en matière d'aquaculture en Océanie

Quatrième journée (15 octobre) :

- Rapport de synthèse du Dialogue sur la pêche communautaire – conclusions et recommandations à soumettre à la RTMCFA
- Rapport de situation sur les pêches côtières et indicateurs connexes
- Discussion des prochaines éditions de la RTMCFA et du nom/acronyme
- *Séance technique* : Appui scientifique et technique dans le contexte de la pandémie de COVID-19 – enseignements tirés
- Examen et adoption du relevé de conclusions et d'actions

20. Compte tenu des restrictions inhérentes aux réunions virtuelles, il n'y aura pas de séance consacrée aux déclarations des observateurs. Toutefois, les observateurs, organismes, organisations, entreprises et personnes privées qui suivront les travaux sont invités à envoyer des documents d'information succincts, qui seront diffusés auprès de l'ensemble des participants.

⁷ Site Web de la RTMCFA4 : <https://fame1.spc.int/fr/meetings/253>.